



PLAN A2(+)

1. Frais ambulatoires

Maladie | Accident | Accouchement

Sont remboursés à 80% après l'intervention de l'assurance maladie légale ¹:

- les visites et consultations
- les prestations médicales et paramédicales: soins infirmiers, kinésithérapie, physiothérapie
- les adjuvants médicaux: attelles, béquilles, verres de lunettes, verres de contact, lombostat, semelles orthopédiques, appareils auditifs, bandages pour hernies, bas à varices, coquilles plâtrées
- les membres artificiels et prothèses médicales (non-dentaires)
- les médicaments allopathiques
- les pansements
- uniquement pour le plan A2+ : médecine alternative :
l'homéopathie, l'acupuncture, l'ostéopathie, la chiropraxie

Libre choix	• Traitement ambulatoire en milieu hospitalier ou chez le médecin
Assurabilité	• Age d'affiliation: toute personne assurable jusqu'à 69 ans • Domicile et résidence fixe en Belgique • Bénéficiaire des petits et gros risques à la mutuelle
Stage	• 3 mois Accident et maladie ² • 9 mois Accouchement
Territorialité	• Le monde entier
Résiliation	• Client Annuellement
Particularités	• DKV BELGIUM Néant, sauf les droits prévus par les dispositions légales • Souscription familiale • En cas de franchise, celle-ci doit être identique pour tous les membres de la famille.
	¹ Si l'assurance maladie légale n'intervient pas dans le cas d'assurance, le remboursement est maintenu à 80%.
	² Le stage est supprimé si la garantie est souscrite en même temps que le plan IS(B) (même date d'effet).



PLAN A2(+)

Clients

Existants | Nouveaux

Garantie

Frais ambulatoires

Option

- ① Soins dentaires (plan Z)
- ② Hospitalisation (plan IS)

Hommes

Plan A2	Franchise annuelle		Plan A2+	Franchise annuelle	
	Age	0 247,90		Age	0 247,90
00-19	23,73	4,51	00-19	24,81	4,72
20-24	24,88	16,42	20-24	28,60	18,88
25-29	29,22	19,28	25-29	33,62	22,18
30-34	33,44	22,08	30-34	38,47	25,39
35-39	37,54	24,78	35-39	43,16	28,49
40-44	41,66	27,49	40-44	47,91	31,62
45-49	46,07	30,40	45-49	52,98	34,96
50-54	50,91	33,59	50-54	58,54	38,63
55-59	56,21	37,10	55-59	64,63	42,66
60-64	62,02	40,94	60-64	71,32	47,06
65-69*	68,51	45,22	65-69*	78,78	52,00

Primes mensuelles en euro, taxe incluse

Femmes

Plan A2	Franchise annuelle		Plan A2+	Franchise annuelle	
	Age	0 247,90		Age	0 247,90
00-19	23,73	4,51	00-19	24,81	4,72
20-24	34,88	23,37	20-24	40,12	26,89
25-29	39,04	26,15	25-29	44,89	30,08
30-34	42,60	28,54	30-34	48,99	32,81
35-39	45,64	30,59	35-39	52,48	35,17
40-44	48,38	32,40	40-44	55,63	37,27
45-49	51,06	34,22	45-49	58,73	39,35
50-54	54,23	36,34	50-54	62,36	41,78
55-59	58,14	38,96	55-59	66,86	44,79
60-64	63,15	42,31	60-64	72,32	48,66
65-69*	69,59	46,62	65-69*	80,03	53,62

Primes mensuelles en euro, taxe incluse

Le Plan A2(+) est d'application tant pour les clients existants que pour les nouveaux clients

- Paiement annuel: -3%
- L'âge d'entrée se calcule en soustrayant l'année de naissance de l'année en cours
- Primes à partir du 01.01.2004

* Age limite de souscription